

## Réunion des délégués du personnel janvier 2010



### Rémunérations et accessoires

#### ☞ Véhicule propre et Prime de 700€:

Oui, oui c'est prévu!!!! en cas de mobilité géographique sans changement de résidence dans le cadre des projets de réorganisation de l'entreprise.

#### ☞ Réaménagement de prêts immobiliers

Si, c'est possible !!!!

Les critères cumulatifs de réaménagement

Délai entre le précédent réaménagement et la nouvelle demande : **2 ans et CRD mini de 4500 €**

Durée minimum restant à courir : **3 ans**

Baisse de taux > = 1%

Gain total > = à 750 €

#### ☞ Chèque « cradoc »

Pour 2009, 700 000€ avaient été budgétés. En réalité, 900 000€ ont été versés (1 700 000€ chargés). Pour 2010, 645 000€ sont budgétés, soit moins qu'en 2009 !!!

Apparemment, les chèques auraient tous été versés en 2009.

**A vérifier !!!**

### Emploi-formation

#### ☞ Auxiliaires vacances ?

Le recrutement sera limité à la portion congrue, puisqu'il est de 4 ETP en intérim !!!

Travailler plus, avec toujours moins de personnel, telle est leur devise

#### ☞ Flash Actus Sociales 60 « tuteur »

Nous sommes longuement revenus sur cette disposition prévue dans le PSE. La Direction a rappelé que les tuteurs bénéficieraient de primes, et que la personne intégrant le commercial ne serait pas comptée dans l'effectif de l'agence.

Il serait souhaitable qu'une prime de tutorat soit versée à l'agence et non au seul tuteur. De même, la prime n'est versée qu'en cas de confirmation dans l'emploi de la personne. Quid en cas de non-confirmation dans l'emploi ? De même, maintenir

un niveau d'objectifs identique pour un tuteur désigné, alors même qu'il aura à charge la formation 'd' une personne nous semble aberrante.

*Encore bien des interrogations suscitées par ce PSE qui, pour nous, n'a aucune justification économique,*

*Nous le rappelons une nouvelle fois !!!!*

#### ☞ Pourquoi un poste de chargé clientèle en moins à Auchel?

Cette décision est liée à OPTIMUM !!!

*Oui, ça on savait !!!*

Il n'empêche que les collègues ayant réalisé leurs objectifs, se sentent sanctionnés par une telle décision.

### (Dys)Fonctionnement

#### ☞ ZADIG

ZADIG ne permet pas aux salariés de connaître le dépassement de 1607 heures pour 2009, la direction a fait une demande d'évolution à ADP GSI.

#### ☞ Maladie pendant les congés

Une récente jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE 10/09.09, affaire C-277/08) vient d'énoncer que congés maladie et congés payés ont des finalités différentes et qu'un salarié ne peut être privé de ses droits à congés payés en cas de maladie concomitante. Le salarié peut dans ce cas prendre

ses congés payés à une période ultérieure, y compris en dehors de la période légale ou conventionnelle d'utilisation.

La direction ne modifie rien pour le moment et attend les ordres du national !!!

**Affaire à suivre...**

#### ☞ Communication !!!!

Certains clients reçoivent des courriers leur proposant un rendez-vous pour « mettre fin à une situation anormale » de solde débiteur. Ces mêmes clients s'inscrivent dans leurs découverts autorisés !?!?

La direction a demandé à avoir un exemple précis.  
Peut-être s'agit-il d'un client au RPM !!!

Dont acte !!

#### ☞ Réunion plénière du 5 janvier à Wimereux

Cette réunion du 5 janvier a été reportée au 15/01, suite au mauvais temps. Nous avons demandé, que, pour les années futures, il soit tenu compte d'un long pont comme celui du 1<sup>er</sup> janvier, pour ne pas pénaliser outre mesure la clientèle

Réponse favorable à la possibilité de récupération des heures supplémentaires

#### ☞ Enveloppes projets

Selon la Direction, le montant des enveloppes projets serait de l'ordre de 15 à 20% alors que certaines agences atteignent un taux de plus 60% !!!

Ces enveloppes permettraient de contrer la concurrence, notamment lors de prêts immobiliers, mais aussi de prêts « consommation ». Il faut agir avec discernement, et ne programmer ces enveloppes qu'à la condition expresse que le client ait une réelle velléité d'achat à court terme (6 mois maxi).

Nous avons fait remarquer que cette gestion par enveloppe « gonflait » artificiellement les contingents de certaines agences, et jouait aussi sur les montants de parts variables.

#### ☞ Problèmes récurrents.

MYSYS, IZICEFI, NEO...pas une semaine sans incidents !!!!

La Direction en est consciente.

Il y a eu des problèmes informatiques avec Natixis, et des problèmes liés à l'installation de la version V9-11.

*Espérons que cela rentrera dans l'ordre, car, s'agissant de coupures ayant affecté l'ensemble du Groupe, ce sont plusieurs centaines de RDV qui n'ont pu être honorés, ce qui engendre un coût économique non négligeable.*

#### ☞ Confidentialité :

La direction avait répondu en 2008 « en 2009, dans les agences en problème de confidentialité une solution logistique personnalisée pourrait être apportée »

La Direction précise aujourd'hui qu'elle n'a pas de liste spécifique d'agences à nous adresser. Les travaux, en cas de problème de confidentialité, sont effectués agence par agence.

*Gageons que si nous avons conservé la musique en agence, le coût en eût été bien allégé. La*

*nouvelle devise de la CENFE : »*

*Dépenser plus pour moins d'efficacité ».*

**Cherchez l'erreur !!!**

#### ☞ Copenhague à la CENFE !?!?

La CENFE se targuerait-elle dans Culture NET ???

Pourtant on assiste toujours à une profusion de photocopies inutiles, pas de récupération systématique du papier.....

De plus l'article précise que la première action sera la mise en place « d'un plan de déplacement d'entreprise » ?

Et pourtant, bien des demandes de rapprochements géographiques ont été formulées sans succès !!!!

La Direction envisage des pistes de réflexion afin d'optimiser les moyens d'impression.

Serait-ce que, désormais, et jusqu'à dorénavant, ce sont les commerciaux qui devraient procéder eux-mêmes à la numérisation des documents ? A quand le ménage, les vitres, et moult autres activités domestiques ?

Des cartons de la société ELISE seront normalement pourvus à toutes les agences.

En ce qui concerne les rapprochements géographiques, pour les accords, c'est à ... l'étude !!!

*A suivre.....*

#### ☞ Suite de l'enquête sur les risques psychosociaux ?

Une communication est prévue courant janvier 2010.

Nous avons bien fait de poser la question, na !!!

#### ☞ Emprunt quand tu nous tiens !

Nous avons interrogé la Direction, suite à un Flash Marketing récent ayant trait à la commercialisation de l'emprunt Février 2010, en assurance-vie.

Au départ, il semblait que la rémunération de l'emprunt se limite, en cas de décès du souscripteur, au ... simple et seul... remboursement du capital (diminué des frais d'entrée) aux ayants droits de l'assuré.

#### *Nous nous interrogeons sur cette pratique ?*

Est-il normal de demander aux commerciaux de réaliser 60% du contingent Emprunt Février 2010 en assurance-vie, lorsque l'on sait qu'en cas de sortie anticipé (décès, rachat partiel ou total, arbitrage), la valeur de la part sera celle en vigueur sur le marché secondaire ?

*Affaire à suivre.*

## VOS délégués du personnel CFDT

☎ : 03-21-28-73-24, portable 06-82-01.31.76

[nfe@cfdt-ecureuil.com](mailto:nfe@cfdt-ecureuil.com), et sur le site : <http://www.cfdt-ecureuil.com>